



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3

SIGNATURE - INNOVATION

CADRE DE GESTION ET RÈGLEMENT DU FONCTIONNEMENT

OSE LE HAUT
ATTRACTIVITÉ

2022- 2025

Mise à jour : mai 2024

TABLE DES MATIERES

MISE EN CONTEXTE	4
OBJECTIFS	5
MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE ET GOUVERNANCE	5
Comité directeur et mandat	5
Liste des membres du comité directeur	6
Mandat du comité directeur :	6
Fonctionnement du comité directeur	7
Présidence	7
Quorum	7
Décision	7
Fréquence des réunions	7
Lieu des réunions.....	7
Secrétariat	7
Compte rendu des décisions	7
Démarche « OSE LE HAUT ! »	8
attractivité : Attraction, Accueil et intégration	8
gestion des fonds.....	9
Les dépenses admissibles	10
Les dépenses non admissibles.....	10
Règle de gouvernance pour les projets financés.....	10
Organismes admissibles à un financement par la MRC.....	11
Organismes non admissibles à un financement par la MRC	11
Projets admissibles à un financement par la MRC	11
Projets non admissibles à un financement par la MRC	11
Taux d'aide	12
Cumul des aides.....	12
Travaux de construction	13
MODIFICATIONS AU CADRE DE GESTION	13
ANNEXE 1 : NOTRE VISION COMMUNE	14
Annexe 2 : Plan d'action Ose le Haut - attractivité.....	15
Annexe 3 : Plan de communication- Ose le Haut !	22

Vision commune	24
Vision commune	24
○ AUDACE – APPRENDRE - ENTREPRENDRE	24
○ ATTRACTIVITÉ	24
Attraction	25
Positionnement et message central	26
Outils publicité.....	27
Outils Boom	28
Outils publicitaires.....	29
Outils	30
Outils réalisés	31
Publicité radio (écoutez)	34
Publicité radio (écoutez).....	35
Outils Attraction	39
Annexe 4 : Plan d'action Loisirs – Ose le Haut.....	41

Le projet Signature de la MRC du Haut-Saint-François s'inscrit dans le cadre de la création du Fonds régions et ruralité (FRR) que le gouvernement a mises à la disposition des municipalités dévitalisées des sommes pour rendre pour celle-ci plus fortes économiquement. Le FRR se décline en 4 volets :

- Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions;
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC;
- Volet 4 – Soutien à la Vitalisation et à la coopération intermunicipale.

Le 22 février 2023, la MRC du Haut-Saint-François a signé une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) visant à positionner la MRC comme leader de grands projets d'ensemble. Elle vient ainsi établir et consolider l'identité de son territoire dans plusieurs domaines d'intervention de l'emploi, de l'entrepreneuriat, du logement, de l'éducation, de la culture, de la famille, de la jeunesse, des aînés et des nouveaux résidents.

De ce fait, le projet « Signature innovation » connu sous l'appellation Ose le HAUT ! est une initiative audacieuse de la MRC du Haut-Saint-François qui répond aux objectifs du volet 3 du Fonds régions et ruralité que nous appellerons FRR volet 3. Longuement réfléchi par différents acteurs du milieu lors du forum Regards sur le Haut tenu en 2014, il oriente au mieux les actions à prendre pour favoriser le développement du Haut-Saint-François et le bien-être de sa population.

Cette démarche veut atteindre deux grands objectifs :

- Le développement intégré de la MRC et de ses communautés par la mobilisation et la concertation active d'un bon nombre de partenaires;
- Une initiative stratégique d'attractivité par la promotion, l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes qu'on voudra intéresser à venir s'installer dans la MRC.

Ose le HAUT ! est une démarche globale intégrée pour le développement territorial. Il invite la population du Haut-Saint-François, ses élu(e)s, ses dirigeant(e)s d'entreprise et ses représentant(e)s d'organisme à se mettre en mouvement vers les cibles des huit changements souhaités par la démarche, afin que tous et toutes travaillent ensemble à la dynamisation des communautés du Haut-Saint-François.

Ose le HAUT ! c'est également une invitation lancée aux gens de l'extérieur du Haut-Saint-François à venir découvrir et partager les valeurs d'égalité, de solidarité, le goût d'apprendre et d'entreprendre des gens d'ici et à travailler à une vision d'avenir partagée

et rassembleuse, dans le respect de la population et de son territoire. Ce que nous appelons, notre vision commune¹.

OBJECTIFS

- Le développement socioéconomique du territorial du Haut-Saint-François.
- L'attraction du public cible (25-45 ans) pour augmenter la population active et ses qualifications dans le but de réduire l'âge médian pour l'ensemble de la population.
- L'orientation de toutes les actions de la MRC pour essayer de contribuer aux changements à travers leur plan.

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE ET GOUVERNANCE

La MRC du Haut-Saint-François a le mandat de former et de mettre en place le comité directeur et y désigner un représentant.

COMITÉ DIRECTEUR ET MANDAT

Le comité directeur est composé du directeur général de la MRC qui en assure la présidence, du préfet de la MRC, des représentants des maires, du représentant du carrefour jeunesse-emploi (CJE et Place aux jeunes), de la chambre de commerce et de la société d'aide au développement des collectivités (SADC), ainsi que d'un représentant de MAMH. (Voir la liste ci-jointe).

¹ Annexe 1 : Notre vision commune

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

NOMS	FONCTION
Robert G Roy,	Préfet de la MRC du Haut-Saint-François
Johanne Delage	Présidente de la campagne Ose le HAUT ! Mairesse de la municipalité de La Patrie
Denis Dion	Maire de la municipalité de Chartierville
Robert Asselin	Maire de la municipalité de Newport
Robert Gladu	Maire du canton de Lingwick
Isabelle Couture	Directrice du développement local et des communications Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
Sylvain Lessard	Directeur général Carrefour jeunesse emploi
Alexandra Jacquet	Directrice générale Chambre de commerce du Haut-Saint-François
Dominic Provost	Directeur général MRC et du Centre local de développement du Haut-Saint-François
Pierrot Richard	Directeur de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat Centre universitaire de santé et services sociaux de l'Estrie
Maxime Tessier	Conseillère en développement régional et en affaires municipales Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MANDAT DU COMITÉ DIRECTEUR :

- Assurer le suivi tout au long de la réalisation du projet.
- Consulter d'autres organismes tels les ministères, les OBNL, et autres qui pourront se joindre à la réflexion entourant Ose le HAUT ! Les différents partenaires seront les associés à la réalisation des actions à poser sur terrain, il s'agit des délégués des organisations qui ont un mandat territorial relié au développement;
- Voir à l'application de l'entente, conformément aux normes et aux programmes applicables;
- Assurer la gestion du suivi administratif et financier;
- Adopter des règles de fonctionnement;
- Valider et recommander à la MRC les initiatives, les projets ou les interventions devant bénéficier du soutien financier prévu dans le cadre de l'entente;
- Formuler un cadre de gestion et en recommander l'adoption par la MRC.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENTE

Directeur général de la MRC : Dominic Provost. Il convoque et anime les rencontres. Il fait des recommandations au comité directeur pour approbation et représente ce dernier au conseil des maires.

QUORUM

Pour qu'une réunion ait lieu, le quorum doit être atteint. Il s'agit de la présence d'au moins huit membres, sans le président.

DÉCISION

Les décisions sont obtenues par consensus. Les observateurs ne peuvent pas participer au processus de décision.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Les réunions auront lieu tous les trois mois et le président peut convoquer des réunions supplémentaires au besoin.

LIEU DES RÉUNIONS

Les réunions se tiendront à la MRC du HSF. Les membres sont encouragés à y participer en personne. La participation par téléconférence sera possible pour les membres qui seront dans l'impossibilité de se déplacer à cause de leur emploi du temps. Il sera aussi possible de consulter les membres par courriel pour une décision à prendre. Cependant, pour une approbation, il sera possible que cela se fasse en visioconférence.

SECRÉTARIAT

Le service de secrétariat est assuré par la coordonnatrice de la campagne « Ose le HAUT ! ».

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

Le secrétariat rédige le compte rendu des décisions et le distribue aux membres du comité avant la prochaine réunion afin qu'ils puissent l'examiner et formuler leurs commentaires.

DÉMARCHE « OSE LE HAUT ! »

Le plan d'action de la démarche Ose le HAUT se déploie en deux volets : Mobilisation et attractivité.

Pour réaliser ce plan d'action et mettre en œuvre le FRR Volet 3, la MRC met en œuvre différentes initiatives pour déployer ces deux volets. Ces initiatives sont détaillées ci-dessous. Elles visent à atteindre les objectifs du présent FRR Volet 3.

ATTRACTIVITÉ : ATTRACTION, ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Participer aux événements d'attraction organisés au niveau régional et provincial ;
- Assurer une belle représentation de la MRC aux différents salons de l'emploi ;
- Participer au programme de la régionalisation avec les partenaires estriens et provinciaux;
- Soutenir les campagnes de recrutement des entreprises de la MRC ;
- Réaliser des vidéos de témoignage des gens qui ont choisi de s'établir dans la région et s'en servir pour attirer davantage des personnes de l'extérieur ;
- Veiller à ce que chaque municipalité puisse bien accueillir les personnes nouvellement arrivées dans la région ;
- Faciliter l'intégration de ceux qui ont choisi de s'installer dans la MRC ;
- Accompagner les entreprises à l'accueil, l'intégration et la rétention des employés issus de l'extérieur de la région ;
- Alimenter le site Internet « Ose le Haut ! » ;
- Organiser, avec la participation des autres organisations, des activités d'accueil des personnes nouvellement arrivées dans la région ;
- Organiser des activités d'intégration lors des journées québécoises des rencontres interculturelles.

GESTION DES FONDS

Prévision budgétaire 2020-2025						
Budget total – MAMH	960 084 \$					
Budget total – MRC	192 017 \$					
		2020-2022	2022-2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total
Revenus	1 152 100 \$					
Subvention MAMH-FRR 3 (80 %)		40 000,00 \$	536 049,00 \$	192 017,00 \$	192 017,00 \$	960 083,00 \$
Contribution MRC (20 %)		- \$	64 017,00 \$	64 000,00 \$	64 000,00 \$	192 017,00 \$
Total des revenus		40 000,00 \$	600 066,00 \$	256 017,00 \$	256 017,00 \$	1 152 100,00 \$
Apports reportés		- \$	35 863,65 \$	394 101,52 \$	117 543,88 \$	0,00 \$
Définition du projet et mise en marche de l'entente		4 136,35 \$	- \$	39 892,17 \$	- \$	44 028,52 \$
Projet collaboratif régional (construction de la piscine à la Polyvalente)		- \$	- \$	150 000 \$	- \$	150 000,00 \$
Réalisation du plan d'action et du plan des communications (marketing territorial) du projet Ose le Haut (voir Annexes 2 et 3)		- \$	98 145,00 \$	98 145,00 \$	98 145,00 \$	294 435, 00 \$
Ressources humaines (Contribution MRC en temps et en ressources matérielles pour la définition du projet et la mise en œuvre du plan d'action)		- \$	64 007,00 \$	64 005,00 \$	64 005,00 \$	192 017,00 \$
Contribution au projet régional pour les aînés et les familles (MADA Famille)		- \$	- \$	- \$	49 873,20 \$	49 873,20 \$
Ressources humaines – Salaires et charges sociales - agent Loisir territorial et Coordination du projet Ose le Haut		- \$	75 583,55 \$	148 958,96 \$	157 537,68 \$	382 080,19 \$
Frais inhérents à l'élaboration et à la réalisation du projet (représentation, déplacement, repas, location de salle, formation et communications, etc.)		- \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	6 000,00 \$
Frais admin. (Max. 10 % de l'enveloppe)		- \$	2 092,58 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	6 092,58 \$
Total des dépenses		4 136,35 \$	241 828,13 \$	532 574,64 \$	373 560,88 \$	1 152 100,00 \$

LES DÉPENSES ADMISSIBLES

Sous réserve du respect des lois et des règlements applicables, les dépenses admissibles sont :

- Les dépenses directes de la MRC non liées à ses activités courantes, tels les salaires et les contrats de service, exclusivement nécessaires aux activités de concertation, à la planification et à la mise en œuvre de l'entente ;
- Le financement de projets réalisés par des organismes admissibles en conformité avec le cadre de gestion, à l'exception des dépenses non admissibles ;
- Les frais d'administration, qui ne peuvent excéder 10 % de l'enveloppe globale.

LES DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Le déficit d'opération d'un organisme admissible, le remboursement d'emprunts ou le renflouement de son fonds de roulement ;
- Les dépenses effectuées avant la signature de l'entente ;
- Les dépenses déjà payées par le gouvernement du Québec, pour un même projet ;
- Les dépenses liées à des projets déjà réalisés ;
- Toute dépense qui n'est pas directement liée au projet ;
- Toute dépense visant le déplacement d'une entreprise ou d'un organisme à moins que la municipalité locale où se trouve cette entreprise ou cet organisme y consente ;
- Toute subvention à l'administration gouvernementale, à l'exception des organismes des réseaux du milieu de l'éducation ;
- Toute dépense liée à des activités encadrées par des règles budgétaires approuvées par le gouvernement du Québec ;
- Toute dépense effectuée auprès des entreprises inscrites au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics ;
- Toute forme de prêt, de garantie de prêt, de prise de participation ;
- La portion remboursable des taxes.

RÈGLE DE GOUVERNANCE POUR LES PROJETS FINANCÉS

La MRC pourra, pour la réalisation des plans d'action ci-joints et la mise en œuvre du projet Volet 3, financer des projets réalisés par des organismes admissibles en conformité avec le présent cadre de gestion. Pour ce faire, elle pourra procéder soit par invitation ou soit par appel de projets, ou encore, identifier des projets porteurs pour le territoire et choisir d'y consacrer des sommes Volet 3. Advenant qu'elle réalise un appel de projets, elle publicisera cette initiative sur son site internet et fera mention des nouveaux critères le cas échéant. Advenant le fait que la MRC finance des projets réalisés par des organismes admissibles, voici les critères de sélection desdits projets :

- la concordance avec le projet « Signature innovation »;
- la qualité du plan de financement : réalisme des coûts anticipés, contributions des partenaires impliqués et des programmes gouvernementaux applicables, confirmation des contributions;
- la qualité du plan de réalisation du projet : liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles;

- la qualité de la structure de gouvernance : relations claires entre les partenaires, modes de décision établis, feuille de route éloquente du directeur de projet et de l'équipe de projet.

ORGANISMES ADMISSIBLES À UN FINANCEMENT PAR LA MRC

Les organismes suivants peuvent recevoir une aide financière par la MRC pour la mise en œuvre de l'entente et pour la réalisation de projets :

- les organismes municipaux et les communautés autochtones;
- les entreprises privées et d'économie sociale, à l'exception des entreprises privées du secteur financier;
- les coopératives, à l'exception des coopératives du secteur financier;
- les organismes à but non lucratif;
- les organismes des réseaux du milieu de l'éducation;
- les personnes morales souhaitant démarrer une entreprise.

ORGANISMES NON ADMISSIBLES À UN FINANCEMENT PAR LA MRC

Les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics ne sont pas admissibles. Le MAMH peut refuser toute demande émanant d'un organisme, par ailleurs admissible, si celui-ci est impliqué dans un litige avec le gouvernement du Québec ou s'il est en défaut de remplir les obligations qu'une loi administrée par le MAMH, un règlement en découlant ou une convention lui impose envers le MAMH.

PROJETS ADMISSIBLES À UN FINANCEMENT PAR LA MRC

Pour être admissibles, les projets doivent directement s'inscrire dans le cadre de gestion, adopté par la MRC. Ils doivent par ailleurs constituer une initiative d'une durée limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente, et n'incluant pas les charges permanentes que doit assumer l'organisme pour rester en activité indépendamment du volume de ses activités.

La MRC rend publique la façon dont il entend procéder pour octroyer des sommes ainsi que les procédures à suivre, le cas échéant. Il détermine, dans son cadre de gestion, les critères de sélection des projets et il les fait connaître.

PROJETS NON ADMISSIBLES À UN FINANCEMENT PAR LA MRC

Les projets suivants ne sont pas admissibles :

- les projets qui entreraient en contradiction avec une politique gouvernementale ou une mesure approuvée par le Conseil du trésor ou le gouvernement du Québec, ou qui couvriraient une activité déjà financée par des règles budgétaires approuvées par ce dernier;
- les projets associés à la mise en place ou à l'expansion de services de santé (ex. : les coopératives de santé);
- les projets qui consistent en des études, en des démarches, en des plans d'action ou en des planifications stratégiques réalisés dans le cadre des activités régulières d'un organisme;
- les projets liés à l'administration municipale (ex. : rénovation de l'hôtel de ville, entretien du garage municipal);
- les projets reliés au lieu de culte, sauf s'il s'agit d'une reconversion du bâtiment pour lui donner une autre vocation que religieuse (ex. : la conversion d'une église en une salle communautaire pour l'ensemble de la population serait admissible).

TAUX D'AIDE

L'aide octroyée à une personne morale souhaitant démarrer une entreprise privée, à une entreprise privée, ou à tout organisme à but non lucratif dont au moins la moitié des membres relèvent directement ou indirectement d'une entreprise privée, le cas échéant, ne peut dépasser 50 % des dépenses admissibles. L'aide octroyée aux autres bénéficiaires admissibles ne peut dépasser 80 % du total des dépenses admissibles.

CUMUL DES AIDES

Le cumul des aides, le cas échéant, à un organisme admissible pour la réalisation d'un projet provenant directement ou indirectement des ministères ou organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, de leurs sociétés d'État et des entités municipales, soit les organismes municipaux compris à l'article 5 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ne pourra dépasser ces mêmes taux.

L'aide financière octroyée à un organisme admissible pour la réalisation d'un projet doit respecter, le cas échéant, les règles de cumul de tout autre programme gouvernemental contribuant au montage financier.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Lorsque le projet vise à financer l'exécution de travaux de construction confiés à un tiers, le bénéficiaire admissible à une aide financière, à l'exception d'une entreprise privée, doit suivre les dispositions prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1, article 23).

Pour les organismes municipaux, les organismes du milieu de l'éducation ou les organismes mandatés par le milieu municipal, les contrats par appels d'offres publics doivent être ouverts aux accords de libéralisation.

Un appel d'offres public n'est pas requis, sur l'avis du MAMH, lorsque, en raison d'une situation d'urgence, où la sécurité des personnes ou des biens est en cause ou lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif.

Lorsque les règles d'adjudication des contrats de construction d'un organisme admissible au programme sont plus restrictives que les présentes règles, l'organisme doit appliquer ses propres règles.

MODIFICATIONS AU CADRE DE GESTION

Les modifications au présent cadre de gestion doivent être discutées et approuvées par les membres du comité directeur, et par la suite, doivent être adoptés par le conseil des maires.

Sur recommandation du comité directeur, la MRC, par son représentant ; (directeur général de la MRC) engage les dépenses.

Les quatre axes de développement :

1. SOLIDARITÉ

Nous encourageons le partage de connaissances et de culture. Nous favorisons l'entraide et le bien-être commun. Nous posons des actions pour prioriser l'achat local.

2. ÉGALITÉ

Nous œuvrons pour un monde inclusif, qui encourage l'épanouissement et le respect mutuel, dans toutes nos différences.

3. AUDACE – APPRENDRE - ENTREPRENDRE

Nous accompagnons les gens qui ont la volonté de lancer leurs idées et de concrétiser leurs projets. Nous avons des professionnels qui sont là pour guider et acquérir des compétences pour de meilleurs emplois ou pour développer son entreprise.

4. ATTRACTIVITÉ.

Nous collaborons à augmenter la population active, notamment pour dynamiser l'Est du territoire, en plus de poser des actions pour attirer et intégrer davantage de jeunes et de travailleurs qualifiés.



PRINCIPES GÉNÉRAUX

Travailler avec le comité directeur, Place aux jeunes et la brigade d'accueil et d'intégration, afin de choisir les meilleures actions du plan à mettre en œuvre. Ce plan devra être adopté par le conseil des maires.

Bénéficier de la contribution des membres pour aider à l'atteinte des objectifs de notre vision commune issue des changements souhaités. Mieux cibler les actions vs les partenaires et mieux les impliquer.

Potentielle mise en place d'un financement issu du fonds OSE LE HAUT pour appuyer des projets ayant un impact significatif avec un des axes de la vision commune.

Demeurer ouvert aux opportunités qui se présentent et modifier notre plan dans la mesure où l'action proposée est meilleure. Travailler avec l'experte en communication pour appuyer et optimiser notre plan d'action.

Être présente sur le terrain là où ça compte.

Plan d'action en attractivité de la campagne Ose le Haut !

VOLET 1 : ATTRACTION		Objectif général : AUGMENTER LA POPULATION ACTIVE ET SES QUALIFICATIONS (SURTOUT DANS L'EST DU TERRITOIRE DE LA MRC)				
		Objectifs spécifiques : Promouvoir le territoire				
Action	Déploiement	Projet Possible	Responsable et ressource possible	Échéancier	Réurrence	Public cible (35-50 ans)
Saisir toutes les opportunités pour faire la promotion du territoire.	Tous les médias : Site Web, affiche, radio, télévision, Réseaux sociaux. Attraction, accueil et intégration et rétention, les gens de l'extérieur doivent reconnaître le dynamisme que cela apporte sur le territoire. Ex. : Optimiser l'utilisation de notre Site et de la page FC comme outil privilégié pour faire connaître la campagne et attirer de nouveaux membres de la communauté dans le HAUT.	Mettre en application le plan de communication proposé par la firme Claudia Beauregard.	Claudia Beauregard <i>Stratège marketing et rédactrice</i>	Automne 2024 – hiver 2025	En continue	Population des régions du Québec et des autres provinces
Participer activement aux représentations de VA à Montréal et ailleurs.	Campagne de publicité selon le plan de communication	Affiche publicitaire Publicité radio et médias numériques	Coordonnatrice OLH Et le Comité directeur			
Bien identifier notre cible et la rejoindre						

Mener une campagne de séduction afin d'attirer les étudiants finissants des institutions d'enseignement de Sherbrooke.	Faire connaître le Haut-Saint-François aux étudiants finissants (UdS, Université Bishops, Cégep de Sherbrooke, centres de formation professionnelle, etc.).		Place aux jeunes	Automne 2024		Étudiants originaires d'autres régions et provinces.
	Création d'un court-métrage de fiction. Montage en cours des 4 vidéos? /2 capsules/année.	Vidéo promotionnelle Réalisation des vidéos avec les témoignages des anciens / nouveaux résidents	Coordination OLH		En continu en 2024	Jeunes familles
Réaliser des séjours exploratoires pour des publics issus de l'immigration	Weekend découvert #OseleHaut Séjours, type Place aux jeunes Déploiement ou projet travailleurs et travailleuses du Haut qui habitent à l'extérieur de la MRC. (Année 1 faire 1 séjour pour 10 à 15 personnes).	Collaborer au programme de la régionalisation du Gouvernement du Québec	Coordination Ose le Haut <i>Espace régional Estrie me voici et</i> <i>Vision attractivité</i>		En continu en 2024	Chercheurs d'emplois en région

VOLET 2 :

ACCUEIL

Objectif général : Favoriser l'accueil et l'entraide

Objectifs spécifiques : Recevoir à bras ouverts les nouveaux résidents dans nos milieux de vie

Action	Déploiement	Projet Possible	Responsable et ressource possible	Échéancier	Récurrence	Public cible
Doter chaque municipalité des outils nécessaires pour l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux résidents	<p>Sondage sur ce qui se fait en matière d'accueil dans chacune des 14 municipalités. Les outiller dans la mesure du possible.</p> <p>Création d'un formulaire d'inscription dans le site d'OLH par les municipalités, les entreprises et les organismes, les nouveaux résidents desservis.</p>	Élaborer un benchmark des meilleures pratiques en termes d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents avec les étudiants de l'école de l'UdS.	<p>Stagiaires</p> <p><i>Coordination Ose le Haut</i></p> <p><i>Place aux jeunes</i></p>	Été 2024	En continu 2024	Famille de nouveaux résidents. Travailleurs et travailleuses du HSF de 25-50 ans, nouvellement arrivés dans le HSF.
	<p>Créer un comité d'accueil dans chaque municipalité.</p> <p>Sollicitation des bénévoles.</p>	Banque des données de nouveaux résidents.	<p>Coordination Ose le Haut</p> <p><i>Brigade</i></p>	Hiver 2024	En continu 2024	
Rencontrer les nouveaux résidents dès les premières semaines de leur arrivée.	Visite de courtoisie en présence dans les entreprises ou lors des rencontres		Brigade d'accueil			
Offrir un sac avec les dépliants contenant les informations sur les services disponibles sur le territoire, chaque municipalité et des organismes régionaux.	Produire, publier et distribuer un guide d'accueil en plus du lien d'accès au Site d'OLH, offrir aux nouveaux résidents la possibilité de recevoir une		Coordination OLH			

VOLET 3 :	Objectif général : Œuvrer pour un monde inclusif, qui encourage l'épanouissement et le respect de tous.
INTÉGRATION	
Objectifs spécifiques : Intégrer les nouveaux résidents et résidentes dans nos milieux de vie pour un établissement durable	

Action	Déploiement	Projet Possible	Responsable et ressource possible	Échéancier	Réurrence	Public cible
Partager avec les nouveaux résidents et résidentes notre culture de solidarité, d'égalité, des connaissances et de préservation de l'environnement dont nous bénéficions.	Implication bénévole lors des différents évènements. Participation aux activités de loisir.	Favoriser le jumelage entre les personnes habitant sur le territoire et les nouveaux résidents.	Coordination OLH	Janvier 2023	En continu	Population en général
Faire la place aux nouvelles initiatives en matière de logement	Offre résidentielle de terrain avec des maisons construites dans un style qui met en valeur notre ciel étoilé. Offre d'espace à partager : chambre, maison, etc. Présence au Salon de l'habitation et exploration d'autres opportunités de salons pertinents	Appui financier aux municipalités pour la réflexion sur les plans en habitation et pour payer des consultants externes. Ex. Service-conseil	Coordination OLH <i>Agent vitalisation</i>		En continu 2024	
Accompagner les nouveaux résidents et résidentes dans leur recherche des logements. Dans la mesure du possible, offrir des logements abordables et/ou sociaux.	Soutien aux municipalités pour créer l'espace aux nouveaux résidents et résidentes. Ex. Service conseil, dézouage, etc.	Appui à la réflexion sur la construction des logements abordables	Coordonnatrice OLH		En continu 2024	Municipalités dévitalisées

Accompagner les familles des nouveaux résidents et résidentes à leur installation.	Service spécialisé, pour des besoins spécifiques : garderie, école des enfants, travail pour le conjoint, la conjointe et autres.		Brigade		En continu 2024	Les nouveaux résidents et résidentes
Encourager l'installation durable	Offre d'opportunité d'acquisition de terrains, de maison ou de copropriété comme lieu d'attache. Penser aux incitatifs qui encourageront les achats des terrains ou maisons.		Coordination OLH <i>Agente terrain OLH</i>		En continu en 2024	Citoyens et citoyennes Municipalités. Famille et ainés et ainées Membres de la communauté
Se doter d'une politique territoriale en culture pour appuyer les organisations lors de demande des subventions		Mise à jour de la politique culturelle	Julie Pomerleau	Décembre 2024	En continu en 2024	
Contribuer à l'installation durable des nouveaux résidents	Soutien financier aux municipalités pour les activités d'accueil et intégration	Tournée agricole	Coordination OLH	En continu en 2024	En continu en 2024	
Attirer les étudiants de l'école agricole pour répondre au besoin de main-d'œuvre dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie	Séjours exploratoires agricoles		Coordination OLH	Été 2024	En continu en 2024	Jeunes de jeunes familles
Accompagner les membres de la brigade d'accueil et répondre aux besoins locaux pour l'intégration	Embauche d'une ressource pour les actions terrain		Agent terrain	Printemps 2024	En continu en 2024	

Devenir autosuffisant en image et vidéo pour nos besoins et répondre aux demandes des partenaires régionaux		Constituer notre banque des photos à usage de nos projets			En continu en 2024	
Publier les projets en construction sur le territoire	Embauche d'une ressource externe pour réaliser ce projet	Créer une banque des sites de développement en immobilier		2024-2025	En continu en 2024	
Soutenir les initiatives et les réflexions sur le développement domiciliaire		Appui financier aux municipalités pour la réflexion sur les plans en habitation et pour payer des consultants externes. Ex. Service-conseil			En continu en 2024	Chercheurs d'emplois
Recrutement et accueil	Saisir toutes les opportunités proposées par Vision Attractivité	Représentation aux différents salons	PAJ et Coordination Ose le Haut	2024		



OSE
LE HAUT!

Plan de communication Attraction

Ose le Haut!

MRC du Haut-Saint-François

7 février 2024

Par Claudia Beauregard



faire connaître Ose le Haut, son positionnement, simplifier le message et développer de l'intérêt



Ne plus créer de nouvelles illustrations ni utiliser les personnages.
Utiliser Apollo sur un visuel avec le ciel étoilé.



Humaniser la campagne publicitaire, ressentir les émotions, faire des photos et des publicités de grande qualité. De grands sourires, de la Hauteur, ciel étoilé.



Augmenter les visites du site web par le SEO et publicités. Faciliter la navigation, simplifier et bonifier du contenu recherché. Intégrer de belles photos.

VISION COMMUNE

SOLIDARITÉ

Nous encourageons le partage de connaissances et de culture. Nous favorisons l'entraide et le bien-être commun. Nous posons des actions pour prioriser l'achat local.

ÉGALITÉ

Nous œuvrons pour un monde inclusif, qui encourage l'épanouissement et le respect mutuel, dans toutes nos différences.

VISION COMMUNE

○ AUDACE – APPRENDRE - ENTREPRENDRE

Nous accompagnons les gens qui ont la volonté de lancer leurs idées et de concrétiser leurs projets. Nous avons des professionnels qui sont là pour guider et acquérir des compétences pour de meilleurs emplois ou pour développer son entreprise.

○ ATTRACTIVITÉ

Nous collaborons à augmenter la population active, notamment pour dynamiser l'Est du territoire, en plus de poser des actions pour attirer et intégrer davantage de jeunes et de travailleurs qualifiés.

Objectifs de la campagne

ATTRACTION

- Positionner notre MRC de façon distincte, que les cibles la remarquent et comprennent sa marque pour qu'ils puissent s'y identifier et vouloir y vivre.

CIBLE PRIMAIRE POUR LA CAMPAGNE

ATTRACTION

30-40 ans

Études terminées, a testé la ville à Sherbrooke pour sa carrière

Revient à la terre pour se bâtir un chez-soi, dans un environnement sain et dans une communauté axée sur la solidarité

Fermette pour le sentiment d'autonomie

Petit côté entrepreneur avec besoin d'apprendre

Engagé dans la protection de l'environnement

L'égalité est déjà très intégrée

Va contribuer à certains de nos axes de développement

CIBLE SECONDAIRE ATTRACTION

- 40-50 ans
- Était propriétaire sur la Rive-Sud. Choisi un lieu paisible, où les marchands te reconnaissent et où les voisins collaborent à se créer un beau milieu de vie
- Professionnel, télétravail
- S'implique et partage sa fierté de la communauté. Ils vont nous aider à atteindre certains objectifs
- Valeurs : altruisme, solidarité, famille, justice, égalité
- SEPAQ et nos grands espaces. Activités sur l'eau, la randonnée ou le VTT, motoneige
- Certains ont de la famille ici ou déjà venus à un chalet d'un proche sur le bord de l'eau

POSITIONNEMENT ET MESSAGE CENTRAL

Ose le Haut! Ton espace de vie

- Une communauté attrayante, solidaire qui encourage l'égalité et l'audace d'apprendre et d'entreprendre.
- Ose le Haut encourage les gens allumés qui osent rêver d'entreprendre ou entreprendre dans un esprit de solidarité et d'égalité.

- Un vaste environnement sain t'attend dans la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.

OUTILS PUBLICITÉ

- **Bandeaux publicitaires sur des sites web.**

Gif animé. Formats assez grands pour qu'on puisse comprendre qui on est, puisqu'on n'a pas de notoriété ni d'élément fort distinctif, permet de renvoyer directement au site web et cibler ceux qui font des recherches sur le plein air, l'environnement/écologie, les communautés solidaires, propriétaire de maison, ceux qui cherchent à déménager

1 513 000 impressions

- **Géomarketing**, cibler les gens de villes précises qui aiment le plein air, reçoivent une pub dans leurs applications comme Météomedia, Amazon, Spotify, Shazam, Expedia, Kijiji, etc.

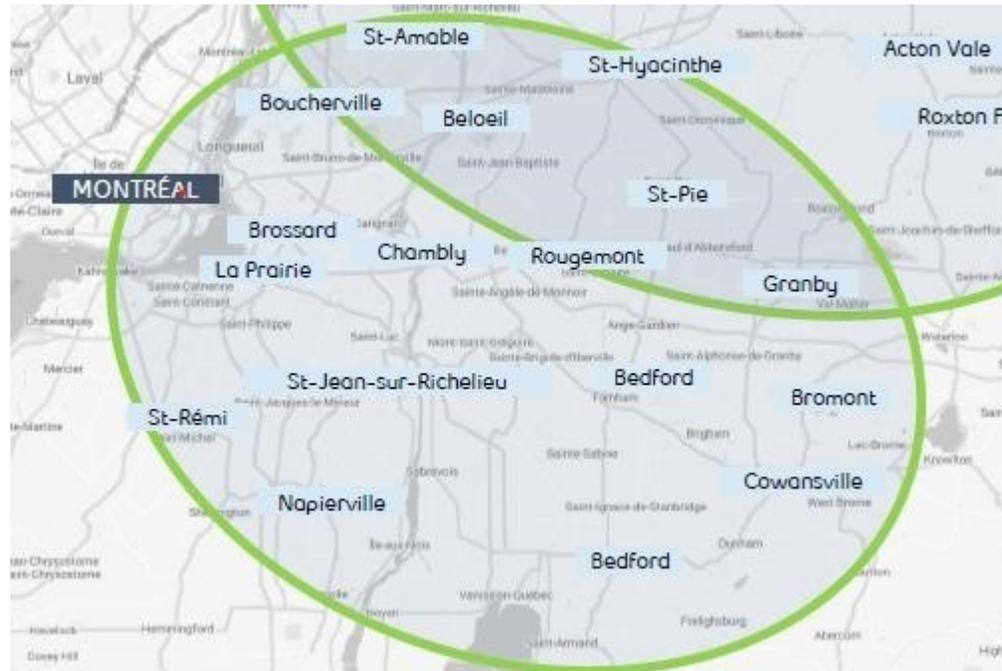
- 9 février au 17 mars et 29 avril au 12 mai. On fera une autre campagne fin décembre 2024 et début 2025

Grand format sur mobile 300x250, 320x480, 362 819 impressions

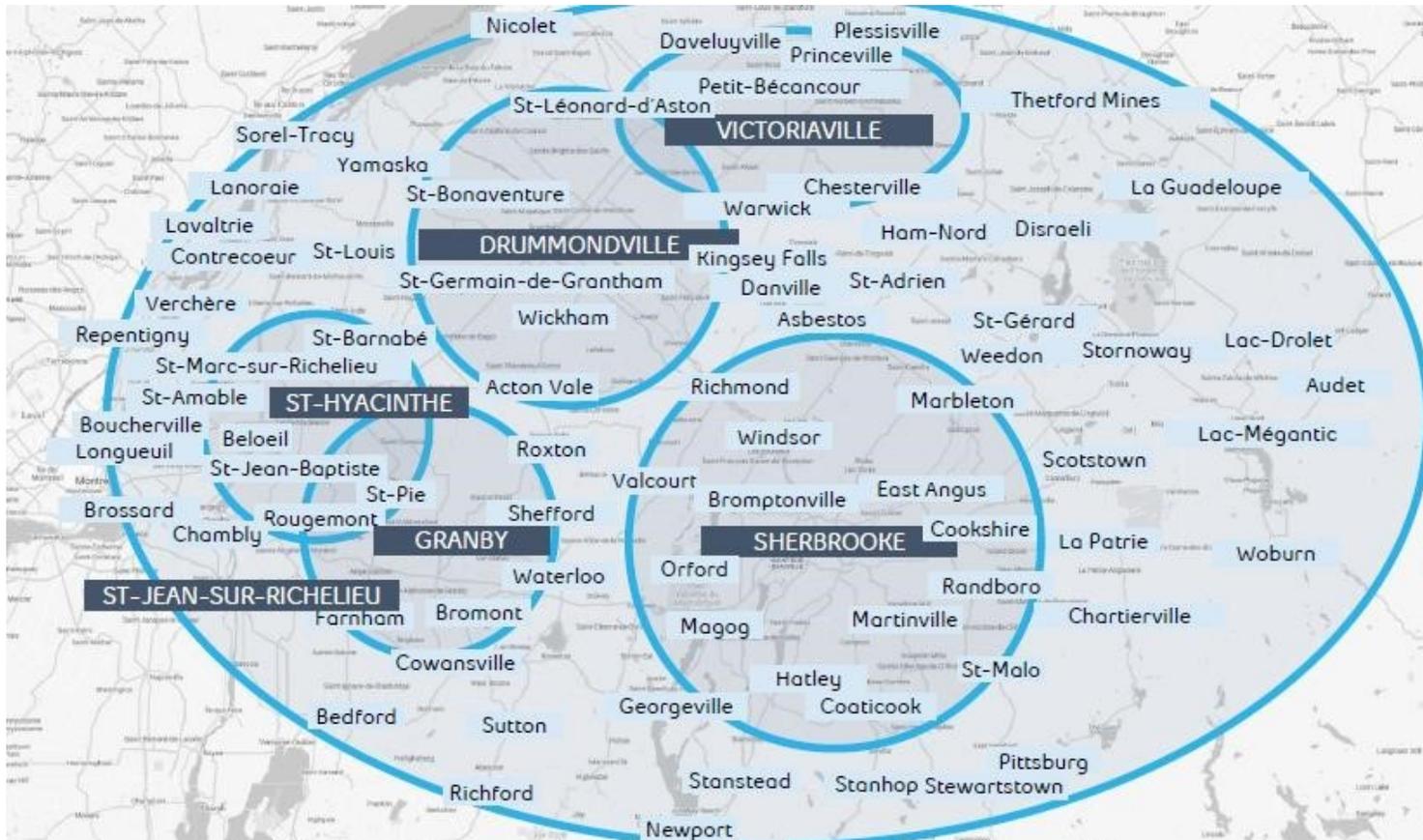
- **Radio Boom St-Jean et Rouge Estrie**, les frais de production sont inclus, on a des stations qui cadrent avec nos cibles pour un coût moindre, meilleures fréquences pour séduire et développer une notoriété

- Du 19 février au 17 mars. Du 29 avril au 12 mai (2024 et 2025)
- 588 messages de 30 sec., 2 messages différents
- On fera une autre campagne fin décembre 2024 et début 2025

OUTILS BOOM 104,1 ST-JEAN 35-55 ANS, 166 101 AUDITEURS, 1/2 PRIX



Outils Rouge 102,7 Estrie, 83 00 auditeurs 2554 ans, 84% des Sherbrookoïis écoutent la radio



OUTILS PUBLICITAIRES

BANNIÈRES PUBLICITAIRES WEB EN ROTATION

- Sur radio-canada.ca, ici tou.tv, Ohdio, Mordu (bouffe)
- 9 semaines sur 3 périodes différentes, 3 messages différents
- Montérégie + Sherbrooke

- Cibler les gens qui ont un intérêt pour acheter une maison, des gens sensibles à la protection de l'environnement, charité, via des Cookies, sondages qui ont permis de voir que ces gens ont fait des recherches sur le web ou ont des intérêts pour ces sujets
- Entre 17 et 22\$ par 1000 impressions
- Format 300x600, 970x250, 300x250, 728x90
- On fera une autre campagne fin décembre 2024 et début 2025

OUTILS

BANNIÈRES PUB EN ROTATION

- Sur tous les sites franco de Bell média (Noovo, RDS, Rouge, Énergie, Super Écran, Canal vie, Z, canal D, Moi. Format 300X250 et 300X600
- 9 février au 17 mars & 29 avril au 12 mai, Segment amateurs de plein air en Estrie excluant MRC HSF + Montérégie, Rive-Sud
- Cadeau 176 056 impressions partout au Qc valeur de 2500\$, format 728X90 et 300X250
- On fera une autre campagne fin décembre 2024 et début 2025
 - Les **abribus** sont surtout pour les 18-34 ans en logement, pas notre cible
 - Les **affiches, panneaux** sont pour ceux qui ont déjà une notoriété, car on a 3-5 secondes pour faire un rappel

- **Télé**, il faut un budget min. de 20 K\$ Mtl/Rive-Sud et 10 K\$ Estrie pour être efficace et on dépenserait pour toucher des gens qui ne sont pas notre cible. Et il y aurait des frais de production d'au moins 5 000\$.

OUTILS RÉALISÉS

- Concepts et séances de photos
- Publications Facebook
- Modifications du logo, création des badges d'affichage et de la papeterie
- Pubs radio
- Différents formats de bannières pour les publicités web
- Bannière rétractable
- Sacs isothermes Ose le Haut! Ton espace de vie > Refonte du site web
- Plan du site web dans le pied de page pour comprendre la navigation, refaire la page d'accueil, création de la page Vie citoyenne et bottin des ressources, mise à jour des services et attraits, enlever le contenu sur Apollo et sa famille, vision commune, intégration de photos et carte HSF, corrections d'erreurs, SEO, recherche et affichage d'information (projets domiciliaires, regrouper listing des maisons en vente, etc.)

Reconnaissez-vous ce magnifique point de vue?
Visitez notre site web pour en savoir plus sur nos attraits
<https://oselehaut.ca/>







OSE
LE HAUT!

PUBLICITÉ RADIO (ÉCOUTEZ)

Vous rêvez de vivre avec la nature, selon vos valeurs.

Vous rêvez de vivre dans une communauté tissée serrée, avec des services bienveillants?

Vous rêvez de démarrer votre ferme ou votre entreprise.

Vous rêvez de la MRC du Haut-Saint-François en Estrie.

Nos organismes sont là pour vous aider à trouver votre coin de paradis, à faciliter votre intégration et à entreprendre vos projets

Visitez oselehaut.ca.

Osez le Haut! Votre espace de vie

PUBLICITÉ RADIO (ÉCOUTEZ)

Vous rêvez de tranquillité, d'espace...



De sentier, de plans d'eau, de neige pour profiter au maximum du plein air toute l'année.

Vous rêvez d'être propriétaire à prix accessible dans un milieu de vie enrichissant, au cœur d'une communauté axée sur la solidarité.

Vous rêvez de vivre au cœur de la réserve internationale de ciel étoilé du MontMégantic?

VOUS RÊVEZ DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS!

Visitez oselehaut.ca



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

VOUS RÊVEZ D'ESPACE?



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

VOUS RÊVEZ D'ESPACE?
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

VOUS RÊVEZ D'ESPACE?
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ DE VIVRE
AVEC LA NATURE?**
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ DE VIVRE
AVEC LA NATURE?**
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



OSE
LE HAUT!

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ DE VIVRE
AVEC LA NATURE?**
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



**OSE
LE HAUT!**

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ D'UNE
COMMUNAUTÉ TISSÉE SERRÉE?
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**



**OSE
LE HAUT!**

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ D'UNE
COMMUNAUTÉ TISSÉE SERRÉE?
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**



**OSE
LE HAUT!**

Mon
espace
de vie

**VOUS RÊVEZ D'UNE
COMMUNAUTÉ TISSÉE SERRÉE?
VOUS RÊVEZ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Concepts à développer. Direction artistique

1. Vous rêvez de vivre dans un vaste espace

- Maison accessible, grand terrain, ferme.

Outils et publicités à venir

- Consultante marketing et graphiste :
- Commandite, salon/événements, soutenir nos entreprises ravonnantes :
- Programmation site web
- Photos, vidéo, drone
- Pubs radio, bandeaux publicitaires sites web et applications web
- Objets promo intégration
- Affichage, outils imprimés, supports visuels
 - Pub Facebook

- Photo d'un couple 35-45 ans devant leur maison ancestrale et beau grand terrain, avec un chien.
- Photo d'un couple heureux qui récolte dans sa ferme (style autosuffisance de base).

2- Vous rêvez d'une communauté accueillante

- belles photos lifestyle chaleureuses. Éclats de rire, regards complices, discussion animée autour d'un café, activités partagées

3- Vous rêvez de neige pour vos activités

- Photo de motoneigistes
- Photo de ski hors-piste Eldorado
- Photo raquette dans le parc national avec les fantômes de neige

ANNEXE 4 : PLAN D'ACTION LOISIRS MRC – OSE LE HAUT

AXE D'INTERVENTION 1 : OSER S'ALLIER		
OBJECTIFS	STRATÉGIES	NOUVEAUX MOYENS IDENTIFIÉS
1. Être plus efficace pour répondre aux besoins communs	1.1 Mettre à la disposition des citoyens des sources d'information sur l'offre de loisir offerte par les municipalités et par le service de loisir territorial de la MRC. (Loisir territorial)	1.1.1 Maintien et promotion du calendrier loisirs se retrouvant sur le site de la MRC (publicité 1/4 dans journal HSF + Facebook à chaque saison)
	1.2 Développer une structure efficace pour mettre en place un coffre à outils collectif qui serait mis à la disposition des acteurs du milieu pour faciliter certaines tâches administratives et diminuer le travail de recherche (organismes ou comités, missions, coordonnées, personnes responsables, outils, politiques, ententes, offre d'emploi, grille d'entrevue, fiche technique d'activités/événements, etc.).	1.2.1 Promouvoir l'existence du coffre à outils, l'améliorer et le partager avec les professionnels en loisirs et le dg municipaux
	1.3 Soutenir les acteurs du milieu en diffusant des outils existants et en contribuant au développement de nouveaux outils, notamment l'Espace camps du CSLE.	1.3.1 Rester à l'affut des nouveaux programmes et communiquer les détails aux municipalités et organismes membres du comité loisirs
	1.4 Soutenir les municipalités avec ou sans travailleur en loisir lorsque possible ou les référer vers une ressource externe au besoin.	1.4.1 Support aux nouvelles ressources partagées lors de leur arrivée en poste
2. Favoriser l'accès et la participation aux activités de loisirs	2.3 Coordonner le programme de soutien financier Fonds Marche/Cours pour le Haut (FMC) pour les enfants	2.3.1 Mise en œuvre et promotion de fonds révisé en 2023

		2.3.2 Connaître les différents programmes d'aide des municipalités pour le remboursement pour le remboursement des surprimes
		Païement d'Activités de loisir
	2.4 Coordonner le programme de soutien financier Accès Loisirs	2.4.1 Solliciter les fournisseurs d'activités de loisirs pour offrir des places gratuites pour l'automne via le programme accès loisirs
	2.5 Développer des liens avec la communauté anglophone et les organismes communautaires supra locaux dans un souci d'inclusion.	2.5.1 Augmenter le nombre de communications bilingue notamment pour le Marche/Cours et son fonds
		2.5.2 Sonder les organisations anglophones concernant leurs défis au niveau de l'accès loisir
2.6 Mobiliser les jeunes autour des enjeux du loisir pour accroître leur participation et les impliquer dans les décisions pour s'assurer que les initiatives mises en place répondent à leurs besoins.	2.6.1 Impliquer le Parlement de la Cité-École dans le développement du projet Loisirs Nocturnes	
3. S'inviter, se visiter, se découvrir pour augmenter le sentiment d'appartenance	3.1 Mettre en valeur les différentes thématiques identifiées sur le territoire : hiver, nuit et eau	3.1.1 S'assurer que l'ensemble des activités hivernales du HSF apparaissent sur la carte interactive d'Ose le Haut (onglet services et attraits) + promotion
		3.1.2 Organiser et promouvoir une activité d'initiation au ski de fond en collaboration avec la ville d'East Angus
	3.3 Maintenir et coordonner au niveau de la MRC un évènement annuel accessible à tous qui favorise l'activité physique et les saines habitudes de vie avec un souci d'amélioration continue. Marche/Cours pour le Haut est l'évènement à	3.3.1 Organisation de la 9e édition du Marche/cours pour le Haut à Bury au printemps 2024 (fin avril début mai)

	privilégier et améliorer pour le moment. (Loisir territorial)	
4. Améliorer l'efficacité des rencontres et du partage au palier MRC (élus et travailleurs loisir)	4.1 Actualiser le fonctionnement du comité loisir MRC en regard des besoins évolutifs.	4.1.1 Fermeture de l'OBNL en collaboration avec la CDC du HSF.
	4.2 Consolider le comité des professionnels en loisir de la MRC.	4.1.2 Tenir 5 rencontres informationnelles du comité loisirs selon un calendrier préétabli.
		4.2.1 Participation aux différentes formations ou congrès en loisirs afin de développer l'expertise des professionnels en loisirs dans le HSF.
AXE D'INTERVENTION 2 : OSER AGIR ENSEMBLE		
5. Améliorer la coordination et vitaliser les services des SAE	5.2 Déployer une stratégie concertée de recrutement, de rétention et de formation pour le personnel estival des municipalités qui met de l'avant les avantages de travailler dans sa communauté.	5.2.1 Communiquer les résultats du sondage effectué à l'automne 2023 auprès des animateurs/cordes avant la saison 2023 et du rapport des conditions de travail des employés estivaux
		5.2.2 Organisation du 2e gala récompenses pour les animateurs et coordonnateur en fin de saison pour susciter l'intérêt de revenir et les remercier de leur travail
		5.2.3 Maintenir le budget de rétention offert aux municipalités pour les pour aider en rémunérer leurs animateurs en cours d'année pour des activités ou évènements ponctuels en augmentant le budget maximal par municipalité
		5.2.4 Création d'une escouade de recrutement pour tenir un kiosque pendant une activité à la polyvalente LSL et Alexander Galt à l'aide des anciens animateurs qui seront de retour en 2024

	5.3 Maintenir la fête des SAE avec un souci d'amélioration continue en partenariat avec les municipalités qui offrent le service de SAE.	5.3.1 Organiser la fête des SAE 2024, en prenant compte des points à améliorer perçus lors de l'édition 2023
	5.4 Mettre en place un espace-temps pour les cordes des SAE pour améliorer les méthodes de travail, dont la mise en commun des bonnes pratiques déjà en place dans les milieux.	5.4.1 Maintien le soutien des coordonnateurs en essayant d'être encore plus présent et donner de la rétroaction aux municipalités. Les gestionnaires de camps seront également contactés à la mi-saison à savoir comment se déroule le tandem gestionnaire-coordonnateur.
		5.4.2 Création d'un groupe Facebook réunissant tous les coordos et l'agent de loisir.
	5.5 Coordonner la formation DAFA avec un souci d'amélioration continue pour répondre aux besoins évolutifs des municipalités.	5.5.1 Embauche d'une firme spécialisée pour offrir la formation dans la MRC (Remue-Méninges) offerte à l'ensemble des animateurs en réalisant notre propre examen. Budget pour diminuer frais chargé aux municipalités
5.5.2 Procéder à l'évaluation terrain des animateurs ayant fait la partie théorique du DAFA pour les municipalités qui en ont besoin. Pour augmenter l'application commentaires ressortis de l'évaluation, les réaliser à partir de la 2e semaine des SAE		
6. Réaliser des économies d'échelle par le partage de ressources matérielles	6.1 Bonifier et faire connaître notre offre de CAPSULES déjà existantes,	6.1.2 Recherche de matériels pertinents à inclure dans notre inventaire, achat et partage de l'offre
	(Chapiteaux, jeux gonflables, chauffe-terrasse, etc.) et par la mise en place d'une structure de gestion efficiente.	6.2.2 Application de la nouvelle politique de visibilité associée aux prêts établie en 2023 avec le département des communications

	<p>6.2 Développer des liens forts avec les différents acteurs du milieu afin de mettre en place un système collaboratif de gestion, de prêt ou d'achat en commun de gros ou petits équipements (ex.: de la Cité-École, SAE) pour permettre le prêt ou la location d'équipements destinés à la pratique libre, l'exploration ou l'initiation à des activités de loisir sur le territoire. (Loisir territorial) (exemple de la remorque-mobile)</p>	<p>6.2.1 Projet canots : offrir le prêt de canots aux différents municipalités et organismes dès le printemps avant d'établir un calendrier avec la polyvalente</p> <p>6.2.2 Se joindre à la municipalité de Weedon dans l'organisation de leur fête nautique pour favoriser l'utilisation des canots</p> <p>6.2.3 Poursuivre le projet de formation de sauveteurs directement dans le Haut-St-François avec la cohorte de l'été 2023</p>
<p>7. Améliorer la complémentarité des programmations, des évènements et des infrastructures spécialisées pour une offre globale diversifiée</p>	<p>7.1 Développer une proposition de programmation d'activités et d'évènements locaux complémentaire et diversifiée entre les municipalités. (Loisir territorial)</p>	<p>7.1.1 Cet objectif est atteint par le calendrier collectif et support aux organisateurs au besoin</p>
	<p>7.2 Mettre en place un service d'accompagnement aux organisations sportives régionales du milieu, notamment en identifiant les besoins d'accompagnement et de soutien spécifiques à chacun. (Les Dribleurs, Sharks, autre) (loisir territorial)</p>	<p>7.2.1 Participer à quelques rencontres du conseil d'administration des Shark et des dribleurs pour les connaître davantage pour être en mesure de mieux cerner leurs besoins d'accompagnement.</p> <p>7.2.2 Faire connaître le nouveau volet du Fonds Marche/Cours dédié aux organisations sportives</p> <p>7.2.3 Offrir une formation d'arbitre de soccer dans le Haut en collaboration avec Soccer Estrie</p>
		<p>7.3.1 Poursuivre notre implication dans la mise en œuvre du projet du Centre sportif, notamment en</p>

	7.3 Identifier les infrastructures manquantes et nécessaires pour se distinguer et mettre en place les partenariats pour permettre le déploiement de ces infrastructures.	<p>rédigeant un plan d'affaire incluant une programmation d'activités aquatiques et en coordonnant le comité financement (\$\$ fonds de roulement).</p> <p>7.3.2 Participer à la mise en œuvre des projets de pistes cyclables actuellement en développement sur notre territoire</p>
8. Susciter l'engagement bénévole.	8.1 Développer un projet qui permettrait de faire connaître les opportunités et besoins en termes de bénévolat et d'optimiser l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents sur le territoire.	<p>8.1.1 Création d'une banque de bénévoles HSF sur la plateforme Zeffy avec l'aide des municipalités et les organismes avant d'en faire la promotion</p> <p>8.1.2 Trouver un conférencier sur les enjeux du bénévolat offert aux municipalités et à l'OBNL du territoire</p>
9. Optimiser l'utilisation des espaces intérieurs et extérieurs et dynamiser l'offre	9.3 Dynamiser les espaces collectifs en offrant des activités sur mesure et des activités sporadiques en formule découverte pour les citoyens de tous âges. (Loisir territorial)	9.3.1 Cet objectif est atteint par le projet d'initiation au ski de fond
	9.5. Faciliter l'accessibilité aux plans d'eau notamment en développant des infrastructures permanentes	9.5.1 Poursuite de l'identification des plans d'eau accessibles et création d'une carte avec les lieux de pratique et les locations disponibles en collaboration avec le CSLE
10. Bonifier les services loisir MRC.	10.1 Mettre en place un fonds partagé entre les 14 municipalités qui serait dédié au développement de projets futurs de loisir à caractère régional (ex.: l'aménagement d'un complexe sportif, achat de matériel groupé, activité loisir régionale). Ce fonds permettrait de nous démarquer en tant que territoire et agirait comme levier financier pour des programmes de subvention. (Loisir territorial)	10.1.1 Identifier les activités existantes ou à développer pour établir un plan d'action pour dépenser ce fonds

AXE D'INTERVENTION 3 : OSER PRENDRE PLACE

<p>11. Affirmer le loisir auprès des décideurs (élu.es, DG) et des meneurs de projets en tant que puissant levier de développement des communautés et de la qualité de vie</p>	<p>11.1 Sensibiliser les acteurs décisionnels du milieu à l'impact majeur du loisir sur le développement des communautés et sur la capacité d'attraction/rétention des citoyens, notamment en fournissant des outils pour que le "réflexe loisir" se développe dans les orientations et décisions municipales.</p>	<p>11.1.1 Organiser une conférence démontrant l'importance du loisir dans le développement et le maintien d'une communauté (ex.: inviter André Thibault pour une conférence).</p>
<p>12. Affirmer le loisir au sein des instances à l'échelle de la MRC/CLD en tant que puissant levier de développement des communautés et de la qualité de vie</p>	<p>12.1 Collaborer avec d'autres MRC ou au niveau estrien lorsque des projets peuvent être travaillés en collaboration dans un souci d'efficacité</p>	<p>12.1.1 Participation de la MRC à l'organisation de sites d'observation en vue de l'éclipse solaire totale pour accueillir le débordement du PNMM.</p> <p>12.1.2 Collaboration avec le CLSC pour le corridor bleu et le problématique de du manque de sauveteurs</p>
	<p>12.2 Collaborer avec les autres départements de la MRC lorsque des projets peuvent contribuer aux plans d'action respectifs de chacun.</p>	<p>12.2.1 Poursuivre la collaboration avec les différents départements de la MRC pour l'avancement des projets loisirs : environnement, communications, vitalisation, Ose le Haut et aménagement</p>

AXE D'INTERVENTION 34: OSER INNOVER

<p>13. Focus sur le plein air</p>	<p>13.1 Déployer une programmation originale de type "MRC du loisir Nocturne" qui permettrait de mettre en valeur la réserve du Ciel étoilé et les infrastructures de loisir déjà en place. (Loisir territorial)</p>	<p>13.1.1 Organisation de la 3e édition Marche aux flambeaux dans un sentier du Haut à définir (octobre 2024)</p> <p>13.1.2 Dépôt du projet Loisir nocturne pour l'obtention d'un budget provenant du FRR1</p>
	<p>13.2 Inviter les partenaires opportuns à réfléchir ensemble afin de développer un ou des projets structurants et rassembleurs au niveau de la MRC qui permettraient de se démarquer des MRC voisines tout en contribuant aux objectifs des plans d'action déjà en place.</p>	<p>13.2.1 Cet objectif sera répondu par le dépôt du projet de loisirs nocturnes. Un comité de réflexion a été formé en 2023.</p>

14. Réinventer l'implication citoyenne par des innovations créatives et des initiatives pilotes à mettre en place	14.1 Déterminer les meilleures façons de recueillir les commentaires des citoyens sur les services/activités offerts aux citoyens dans un souci de consultation et d'amélioration continue du service de loisir de la MRC et des municipalités volontaires.	14.1.1 Soutien en continu des initiatives de loisir citoyennes, à titre de conseiller.
	14.2 Mettre en place un budget participatif pour le développement d'un projet/activité/événement de loisir pour et par les jeunes.	14.2.1 Développer des fonds pour soutenir les initiatives citoyennes proposées aux municipalités
15. S'assurer que la communication entre les paliers d'intervention et les acteurs du milieu soit optimale	15.1 Cibler les bons outils de communication et les utiliser adéquatement.	15.1.1 En continu avec l'aide du service de communications de la MRC
	15.2 Traduire en anglais les textes/invitations/publications, lorsqu'opportuns.	15.2.1 Cet objectif sera répondu par l'objectif
Dépenses extras PSL	Frais de déplacement et représentation	
	Membership	



Mise à jour mai 2024